



Août 2016

# COLOMBES & MURAILLES

p. 4 **Classe de préapprentissage  
2015 - 2016**

p. 10 **Bilan communal**

p. 14 **Sentier didactique  
du Bochet**



---

3

**Editorial**

---

4-7

**Ecoles**

Classe de préapprentissage

Paroles des partenaires

Aux élèves de s'exprimer

Direction des écoles

Une matinée chez les 1 - 2 H

---

8-9

**Autorités**

Extrait des décisions du

Conseil communal

---

10-11

**Bilan**

Une législature bien remplie

---

12-13

**Bibliothèque**

La bibliothèque fête ses 25 ans

Les bibliothécaires partagent  
leurs coups de coeur

---

14-15

**Découverte**

Le sentier didactique du Bochet

---

16

**1<sup>er</sup> Août**

Les artificiers sous les feux de la rampe

---

17

**Découverte**

Les voyageurs du Chablais

---

18-19

**Rétrospective 2016**



## UN NOUVEAU LOOK POUR REFLETER LE DYNAMISME DE NOTRE COMMUNE

par Yannick Buttet  
Président

**N**otre journal communal fait sa mue. Après 15 ans de bons et loyaux services, l'ancien format de notre revue a pris sa retraite pour laisser la place à davantage d'images et à une mise en page plus moderne.

Cela lui permet de ressembler à la vie de nos villages, riche, variée et tournée vers l'avenir. A l'image également de nos écoles et surtout des enfants qui les fréquentent. Cette jeunesse qui fait la force de notre commune et nous permet d'envisager le futur avec sérénité. Des enfants et des ados qui bénéficient d'une formation de qualité sur notre territoire communal et qui profitent aussi de nombreuses activités sportives et culturelles forgeant ainsi le corps et l'esprit.

Maintenir une prise en charge adaptée des jeunes est un défi quotidien de manière à combiner au mieux école, crèche ou UAPE et activités extra-scolaires. Notre commune s'engage pour faire au mieux, cherchant des solutions adaptées à l'évolution de la société et à chacun de nos villages.

Et cela fonctionne bien puisqu'il est possible de suivre l'ensemble de sa scolarité obligatoire dans notre commune tout en assurant une prise en charge extra-scolaire, que des classes existent pour chacun, à l'image de la classe de préapprentissage qui occupe fièrement la couverture

de cette revue. Les possibilités de faire du sport ou d'entreprendre des activités culturelles sont nombreuses et permettent l'épanouissement de nos jeunes et n'oublions pas la bibliothèque qui propose depuis 25 ans nombre d'ouvrages et d'activités pour tous les âges.

Pourtant les défis ne manquent pas lorsqu'il s'agit de trouver les meilleures solutions pour que la qualité de vie s'améliore sans cesse dans nos 5 villages. Pour y arriver nous pouvons compter sur la compréhension et le soutien de notre population, consciente des impératifs de notre commune et des efforts entrepris. Merci à elle !

Notre nouvelle revue débute sa vie comme les jeunes de notre commune. Espérons qu'ils aient tous du succès. Cette 1ère édition du nouveau Colombes & Murailles est l'occasion de rendre hommage à notre belle jeunesse mais aussi aux parents et à toutes celles et tous ceux qui s'engagent pour elle dans les écoles et les sociétés locales. Et merci également aux personnes qui ont permis la transformation réussie de notre revue.

# CLASSE DE PREAPPRENTISSAGE

UNE PASSERELLE ENTRE L'ECOLE ET LA VIE ACTIVE



Ils ont 15 ou 16 ans les adolescents qui terminent leur scolarité obligatoire. Leur avenir professionnel est devant eux et ils vont choisir selon leurs goûts et aptitudes d'entreprendre un apprentissage ou de poursuivre des études.

Certains d'entre eux ne voient cependant pas la suite s'ouvrir si aisément. Pour eux, la classe de préapprentissage offre une chance pour leur avenir professionnel.

Cette filière est destinée principalement aux élèves relevant de l'enseignement spécialisé, aux élèves en échec en 10<sup>ème</sup> année niveau 2, voire exceptionnellement aux élèves en échec en 11<sup>ème</sup> année niveau 2. Les jeunes concernés ont en principe un projet professionnel défini et sont motivés à suivre un complément scolaire et professionnel adapté à leurs besoins et à leur niveau.

Cette année complémentaire de prise en charge fait partie intégrante de la scolarité obligatoire dans le but de développer les compétences sco-

laires et professionnelles de l'élève. Deux jours en classe – classe de 8 à 12 élèves – permettent le renforcement des connaissances scolaires et trois jours en entreprise pour développer des compétences professionnelles afin de pouvoir accéder plus facilement au monde professionnel. Les jeunes bénéficient d'un encadrement et d'un suivi personnalisé, le programme est élaboré avec des objectifs généraux, éducatifs et professionnels pour chacun d'entre eux avec la collaboration du maître de préapprentissage.

Ainsi, l'année se construit autour d'un partenariat entre le maître du préapprentissage, Mme Chantal Dorsaz la titulaire de la classe, les parents et le préappren-

Autrement dit en deux mots, le préapprentissage, c'est:

- Deux jours en classe et trois jours en entreprise
- Un enseignement différencié
- Un accompagnement régulier par une enseignante spécialisée
- Une collaboration entre l'enseignante spécialisée, le maître formateur, le jeune en formation, les parents et les conseillers en orientation professionnelle

Le Valais compte huit structures de préapprentissage, la classe suprarégionale de Collombey-Muraz reçoit, dans les locaux du CO, les élèves de la commune ainsi que les préappren-

# PAROLES DES PARTENAIRES

CHANTAL DORSAZ



**Chantal Dorsaz**

Titulaire de la classe préapprentissage

**M**adame Dorsaz, nous venons de découvrir ce qu'est le préapprentissage, quand a-t-il été créé? Etiez-vous déjà impliquée à ce moment-là?

Constatant une insuffisance de connaissances en fin de scolarité obligatoire au niveau des élèves de l'enseignement spécialisé et tenant compte du fait qu'une dixième année ordinaire se révélait peu efficace, une classe de préapprentissage régionale s'est ouverte en août 2000 au cycle d'orientation des Perraires. Ce nouveau concept avait pour but de faciliter le passage du monde scolaire au monde professionnel. Elle était destinée aux élèves de Collombey-Muraz, Monthey, Troistorrens, Val-d'Illiez et de Champéry. Le succès de cette formule a favorisé une deuxième classe régionale au cy-

cle d'orientation de Monthey en 2007. Le directeur Alain Fournier a élaboré les lignes du projet et m'a confié la mise sur pied de cette classe, activité que j'ai réalisée en parallèle de mon titulariat en classe d'observation.

**Vous parlez du préapprentissage avec un bel enthousiasme et beaucoup d'engagement dans vos propos, que-ce qui vous motive ?**

J'aurais envie de répondre: «Dans la vie, tout me motive»... mais afin d'être plus claire mais tout de même succincte, je vais évoquer quelques idées maîtresses faisant partie intégrante de ma motivation: empathie, particulièrement pour les adolescents, ouverture, optimisme, formation permanente, intérêt pour les challenges... En outre, plusieurs facteurs contribuent à la vivifier: échanges authentiques et constructifs avec l'ensemble des partenaires, soutien de la hiérarchie et plus précisément de la direction, collaboration pédagogique avec les collègues.

Ce qui m'enthousiasme le plus est de partager la joie des jeunes, j'aurais envie de dire de mes jeunes, lorsqu'ils

réussissent à atteindre des objectifs qu'ils pensaient souvent inatteignables. De plus on ne s'ennuie jamais au contact d'adolescents en évolution permanente.

**Vous accompagnez des jeunes qui se préparent à leur avenir professionnel, avez-vous une histoire particulièrement heureuse et inattendue à nous raconter ?**

Etant enseignante depuis plusieurs décades, j'ai vécu beaucoup d'histoires heureuses et je ne sais pas laquelle privilégier. Alors disons qu'au début de mon engagement en classe de préapprentissage, je n'aurais pas imaginé avoir la chance de voir un ancien élève devenir propriétaire d'une entreprise et engager à son tour un préappren- ti.

Et Madame Dorsaz d'ajouter: «Je ne dirai jamais assez merci aux maîtres de préapprentissage qui ouvrent généreusement leur porte malgré les exigences économiques actuelles.»

## AUX ELEVES DE S'EXPRIMER

### NOTRE PARCOURS EN CLASSE DE PREAPPRENTISSAGE

**A**yant commencé mon préapprentissage dans le métier d'agent d'exploitation, j'étais motivé à travailler dans l'entreprise mais pour le scolaire c'était tout autre chose. Actuellement j'ai bien évolué, je me suis rendu compte des exigences théoriques du métier. Je me suis donné pour rattraper au maximum. Je suis devenu plus responsable... mais je vais encore m'améliorer. **Juan**

N'ayant pas les notes pour aller en troisième année, je me suis orienté vers le préapprentissage. J'ai effectué des stages dans la vente puis dans la carrosserie. J'ai trouvé une place de carrossier tôlier. Même si j'ai changé d'orientation

pour mon apprentissage, ce préapprentissage m'a permis de développer mon habileté manuelle et de mûrir au contact de collaborateurs adultes. Je vais commencer un apprentissage de logisticien chez Bachem à Vionnaz. **Téo**

Au début de mon orientation professionnelle, je cherchais une place d'installateur sanitaire puis j'ai fait un stage de peintre qui m'a beaucoup plu... et c'est ainsi que j'ai trouvé mon préapprentissage. Pendant l'année, j'ai passé des tests. Je suis content d'avoir été engagé dans la même entreprise pour l'apprentissage. **Artur**

#### Professions et orientation

Les professions exercées cette année étaient: agent d'exploitation, peintre en bâtiment, cuisinier, mécanicien en maintenance d'automobiles, carrossier tôlier, assistant ou gestionnaire du commerce de détail.

Deux camarades ont évolué au cours de l'année vers un autre choix: pour l'un carrossier peintre et pour l'autre logisticien.

Actuellement nous avons tous signé notre contrat d'apprentissage sauf un qui va le faire tout prochainement.

**João, Jason, Sylvain**

# INTERVIEW DE BERTRAND COPT

DIRECTEUR DES ECOLES



“

Le voeu du conseil de direction est de maintenir une école de qualité sur la commune de Collombey-Muraz

”

**Bertrand Copt, pouvez-vous présenter en quelques mots le Conseil de Direction des écoles de Collombey-Muraz et son organisation ?**

Le conseil de direction, nommé lors de l'année scolaire 2012-2013, se compose de trois personnes: moi-même, directeur des écoles, Karine Chioccola, directrice-adjointe et Sandro Liaci, directeur-adjoint. Karine s'occupe plus spécifiquement des primaires alors que Sandro est en charge du cycle d'orientation. Néanmoins toutes les décisions importantes se prennent au sein du conseil de direction quel que soit le degré scolaire. Je me dois de rajouter l'apport indéniable et essentiel de nos deux secrétaires, Mireille Kunz et Françoise Marquis Weber.

**Combien d'élèves dans combien d'établissements différents fréquentent les écoles de Collombey-Muraz? Combien d'enseignants ?**

De la 1H à la 11CO, les élèves se répartissent sur 8 bâtiments scolaires (7 sites différents). Nous avons pour cette année scolaire 14 élèves aux Neyres, 23 à Illarsaz, 42 à la Cure, 66 à Muraz-Colège, 260 à Muraz sous l'Eglise, 346 au

Corbier et 491 sur le site des Perraires! 104 enseignants entourent au quotidien cette belle jeunesse (39 au CO et 65 en primaire).

**Cela fait maintenant un peu plus de 3 ans que le Conseil de direction fonctionne, quels ont été les écueils les plus difficiles à surmonter ?**

Forcément l'écueil le plus difficile fut notre entrée en fonction en cours d'année scolaire! Reprendre du jour au lendemain la gestion d'une école de plus de 1200 élèves fut un véritable défi! Ensuite, évidemment, nous avons dû faire nos preuves et montrer à tous nos compétences. Pédagogiquement, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'enseignement primaire en août 2015 a impliqué de nombreux changements organisationnels.

**Avez-vous aujourd'hui trouvé votre rythme de croisière ?**

Nous avons trouvé notre rythme, assurément. Par contre, parler de rythme de «croisière» est faux puisque notre rythme quotidien n'est de loin pas aussi régulier que celui de ces gros navires flottants!

**Avez-vous développé des collaborations intercommunales particulières ?**

Nous collaborons fréquemment avec les communes alentours à propos d'arrivées ou de départs d'élèves par exemple. L'entente entre les différentes directions est très bonne et permet une gestion efficace de certaines problématiques (échanges d'élèves en difficulté et/ou difficiles par exemple).

**Les écoles de Collombey-Muraz abritent la filière Sport/Arts/Formation. Combien d'élèves cela représente-t-il et quelle est selon vous l'importance du SAF pour les écoles et, plus généralement, pour la commune de Collombey-Muraz ?**

Nous aurons pour l'année scolaire 16-17 plus de 50 élèves SAF dont une quarantaine domiciliés hors-commune (plus de 12% de l'effectif du CO). En terme de postes de travail, le gain est forcément indéniable. De plus, seuls trois CO du Valais romand bénéficient d'une telle structure et donc en terme d'image pour la commune, c'est intéressant.

**Les écoles de Collombey-Muraz ont-elles d'autres particularités remarquables ?**

La première chose qui me vient à l'esprit est la classe de préapprentissage qui permet à des jeunes en difficulté scolaire de bénéficier d'une année de transition entre l'école et le monde professionnel.

**Récemment, avec la construction de l'école à Muraz et le doublement des Perraires, la Commune s'est dotée de bâtiments scolaires supplémentaires ? Est-elle parée pour faire face à l'augmentation de la population qui devrait amener plus d'élèves ?**

Nous disposerons à la fin des travaux de 36 salles de classes pour les primaires.

Nous utilisons cette année 30 classes. Donc avec les pavillons du Corbier, la Commune est prête à faire face à l'augmentation de la population.

**Quels sont selon vous les défis futurs à court et moyen terme pour les écoles de Collombey-Muraz ?**

A court terme, l'intégration des nouveaux arrivants sera primordiale pour conserver une école agréable et surtout performante. A moyen terme, la gestion des salles de gym deviendra une priorité pour continuer à répondre aux exigences de la grille horaire. Globalement, le vœu du conseil de direction est de maintenir une école de qualité sur la commune de Collombey-Muraz.

## UNE MATINÉE CHEZ LES 1-2H

En ce matin de juin, je sors chercher mes élèves et je les retrouve main dans la main tout sourire. Au vestiaire, je dépose sur l'étagère les petits trésors qu'ils ont apporté : une coquille d'escargot, deux pâquerettes, trois bulletins et un livre.

Chacun se met au travail en douceur dans l'activité de son choix. J'observe Xavier et Arton se mettre d'accord sans se disputer pour construire un château. Emilie compte des coquillages. Marc et Diana inventent un dialogue derrière le théâtre de marionnettes pour une représentation ultérieure. Alicia essaie d'écrire des mots en phonétique au tableau. Je prends des notes et je pense déjà à toutes les pistes de travail à exploiter, à tous ces savoirs qui seront développés.

C'est déjà l'heure de ranger ! Place maintenant à un moment collectif. Chacun lève la main pour partager son anecdote, Diego fait la météo, Jordana compte les copains. Tout le monde a le droit à la parole... nous formons une petite société bien organisée. Peu à peu, l'attention baisse, une petite activité en

mouvement s'impose.

Ensuite, c'est "découverte littéraire", Manon va choisir un livre emprunté à la bibliothèque et nous observons la page de couverture. Eliot voit que la première lettre du titre c'est "la sienne". Raoul lui rappelle de lever la main avant de parler. La leçon suit son cours quand soudain Valmir demande : "C'est pas l'heure de la récré maîtresse ?"

Nous sortons en récréation, un moment de petites situations à gérer : des goûters à ouvrir, une casquette à repêcher, un lacet à rattacher et voilà que Barnabé lance un caillou sur Florian qui lui avait volé tout son goûter. De retour en classe, je décide donc de décaler notre projet d'art visuel et de refaire l'activité de géographie : "En sécurité dans la cours de récréation."

Nous répétons finalement les chansons pour la journée de clôture avant d'aller au vestiaire. Joaquim part sans oublier son sac, Mélodie enfle ses chaussures correctement. Je coache Caroline pour fermer sa veste car le bus n'attend pas. Avant de partir, je jette vite un coup d'œil sur mon planning bus. Sur le trajet,



### TOUS A PIED A L'ÉCOLE – 23.09.16

L'Association de Parents d'Elèves (APE) et les enseignantes de 1H et 2H de Muraz organisent, en collaboration avec la responsable du Pédibus Valais, une action liée au thème de la « Journée Internationale Tous à Pied à l'École ».

Tous les élèves arriveront à pied et une animation spéciale les amènera à découvrir les bienfaits de ce magnifique moyen de transport, base de la mobilité douce !

Si vous aussi, vous êtes intéressé par cette découverte, venez nous rejoindre à l'Ancienne Ecole de Muraz le 23 septembre dès 8h30.

une maman m'interpelle, Aliénor me fait un dernier câlin et Enorah me fait un signe d'au revoir...

La matinée n'était pas parfaite mais je suis fière de leurs progrès et du chemin parcouru. En préparant ma classe pour l'après-midi, je pense déjà à la rentrée, aux nouveaux élèves que je vais accueillir, à ceux qui vont nous quitter et partir en 3<sup>ème</sup> Harnos, et à mes futurs "grands" qui vont encore tellement progresser.

Les journées en 1H-2H sont remplies d'émotions, de doutes mais surtout de petits bonheurs et de fierté. Tout cela fait le charme et la valeur de ces degrés si importants pour la suite de la scolarité.

**par Carine Burri, Rachel Carraux, Sarah Delorme et Marine Rithner enseignantes 1-2H**

*Prénoms fictifs*

# EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL



## De décembre 2015 à juin 2016

### Le Conseil communal:

- Décide de l'engagement d'un stagiaire MPC pour l'année scolaire 2016-2017
- Traite de la zone de circulation routière dans le secteur Condémines/Rottes à Muraz et retient:
  - La mise en zone 20 km/h de tout le quartier y compris la rue du Carré d'Avou-de ne pas poser la barrière d'entrave de la circulation sur le chemin des Rottes.
- Approuve le programme des manifestations proposé par le cartel des sociétés locales pour la période de septembre 2016 à août 2017
- Confirme le mandat d'analyse du portefeuille d'assurances à l'exception des assurances sociales et du 2<sup>ème</sup> pilier - par la société Loyco SA.
- Enregistre le décompte final des coûts du complexe Sous l'Eglise à Muraz (cf. tableau)
- Fixe ses objectifs 2016 pour l'année 2016 selon l'inventaire suivant:
  - Bilan final en cours d'année, avec une séance d'information à la population
  - Réglementation sur les eaux usées (voire sur l'eau potable)
  - Suivi du dossier Tamoil
  - Terminer la modernisation du sentier didactique du Bochet
  - Poursuivre le contrôle et le développement des zones industrielles
  - Poursuivre les démarches pour concrétiser la route de l'Epine
  - Projet de caserne conjointe avec la commune de Monthey/lancer les appels d'offres
  - Réflexion sur des mandats d'étude de centre de villages (Les Neyres, Illarsaz, Muraz-Collombey, Collombey-le-Grand étant réalisés)
  - Concrétisation des projets définis dans le concept Agglo
  - Optimiser et augmenter la capacité de la STEP
- Réflexion sur la mise en valeur d'un lieu culturel
- Mise sur pied de l'Etat-Major de Conduite Régional (EMCR)
- Attribue à l'atelier d'architecte-paysagiste Emmanuelle Bonnemaïson une étude paysagère sur le site de l'ancien cimetière de Collombey en prévision de la réalisation d'un parc public
- Décide, en prévision du départ à la retraite de M. Nino Mento au sein de la section voirie, l'engagement de M. Cédric Bolomey (23 ans), domicilié à Muraz.
- Décide d'une convention avec la commune de Monthey pour la fonction de chargé de sécurité en matière de constructions. Cette convention prévoit que:
  - Toutes les tâches de l'actuel chargé de sécurité sont déléguées au service sécurité civile de Monthey, à l'exception de la participation à la commission du Feu.



## Décompte final des coûts du complexe Sous l'Eglise à Muraz

Total TVA comprise	Total	Coûts annonce info publique 30.05.2015	Crédit engagement 09.05.2011
<b>Coût total</b>	<b>38'369'943.50 ( - 3'330'056.50)</b>	<b>39'760'000.00</b>	<b>41'700'000.00</b>
Ecole, salle de sport	12'689'153.05	12'670'000.00	14'150'000.00
EMS, foyer de jour	22'269'428.35	23'910'000.00	24'500'000.00
Salle multiactivités	2'200'000.00	2'200'000.00	2'150'000.00
Aménagements extérieurs	1'211'362.10	980'000.00	900'000.00

- Cette convention a une validité de 2 ans. Si les communes entendent poursuivre leur collaboration, une nouvelle convention devra être renégociée courant 2017.

- Valide l'achat d'une représentation dans le cadre de la promotion de spectacles par le Crochetan Mobile pour être présentée à la salle polyvalente des Perrières.

- Décide de différents mandats en lien avec des aménagements routiers et de mobilité :

- Mobilité douce / Franchissement Route de la Vallée – secteur zone commerciale, au bureau Sollertia

- Mobilité douce / Liaison Muraz – Digue du Rhône – au bureau Lattion-Bruchez SA

- Décide de différentes adaptations/modernisations du réseau et du stockage de l'eau potable, notamment:

- Zone de protection des captages dans le secteur du Crêt en concrétisant les mesures sécuritaires préconisées, soit:

- > Signalisation routière: Interdiction générale de circuler pour les véhicules à moteur (OSR 2.14)

- > Signalisation indicative – avis communal – sensibilisation zone S1

- > Suppression aire pique-nique

- > Déviation du chemin - piéton seulement: étude + procédure cantonale d'homologation (zone forêt)

- > Clôturer (env. 600 mètres) avec portails

- Station de refoulement et de stockage de l'Avançon par l'assainissement du volume de stockage et la révision complète d'une pompe

- Remplacement du système de commande par la modernisation de la télétransmission et déplacement + renouvellement du système de gestion

- Décide de requérir une offre pour un mandat d'étude afin d'inventorier les apports d'eaux claires parasites dans le réseau des eaux usées.

- Décide de l'aménagement de la Place de l'Etoile à Collombey par:

- Le goudronnage de toute la place

- Le déplacement de la zone de tri sur cet emplacement

- Le marquage des places de parc

- L'installation d'un horodateur

- Approuve les comptes de l'exercice 2015 dont tous les détails sont consultables sur le site [www.collombey-muraz.ch](http://www.collombey-muraz.ch)

- Décide pour l'organisation de la Fête Nationale, de collaborer avec une société locale en fixant la répartition des tâches entre l'organisation officielle communale et celles dévolues à la société.

- Décide d'une convention de partenariat avec la société publicitaire Frappe-Com en prévision de l'installation d'un panneau lumineux LED comportant d'une part des informations communales (officielles et sociétés locales) et d'autre part de la publicité.

- Décide d'un nouveau Statut du personnel communal à partir de janvier 2017 impliquant:

- La dénonciation de tous les contrats de travail au 30 juin 2016 pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017

- La proposition d'un nouveau contrat de travail à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

# UNE LEGISLATURE BIEN REMPLIE

Pour la première fois de son histoire, notre commune a développé un programme de législature afin de guider son action et d'agir en toute transparence envers la population de Collombey-Muraz.

En développant un programme de législature, le Conseil municipal visait les objectifs suivants:

1. Assurer une ligne claire à long terme au développement de notre commune
2. Assurer une continuité et une cohérence des actions durant toute la législature
3. Permettre la réalisation des actions concrètes par une gestion adéquate des finances
4. Permettre le suivi des actions déployées au sein du Conseil municipal
5. Assurer une forte cohésion du Conseil municipal

Le programme de législature était un engagement formel et public, évolutif afin de garantir la liberté de manœuvre nécessaire à l'action de la collectivité.

Concrètement, le Conseil s'est engagé pour maintenir des villages où il fait bon vivre.

Une présentation détaillée concernant le bilan de la législature aura lieu le 30 août 2016 à 20h00 aux Perraïres. Le Conseil communal se réjouit de vous y rencontrer nombreux.

## Les objectifs généraux étaient les suivants :

✓	Améliorer la qualité de vie dans nos villages
✓	Améliorer l'image de la commune
✗	Mettre en place une promotion économique visant à répondre aux besoins actuels et futurs

## Les objectifs particuliers étaient les suivants :

Finances	
✓	Augmenter la marge d'autofinancement par rapport aux prévisions
✓	Assumer les engagements pris
✓	Maintenir une fiscalité attractive
✓	Maintenir les chèques-famille, redéfinir leur dénomination et optimiser leur utilisation
Aménagement du territoire, urbanisme	
✓	Ne créer de nouvelles zones à bâtir qu'en cas d'absolue nécessité
✓	Assurer la mise en œuvre du projet Rhône 3 en ménageant les terres agricoles
✓	Poursuivre le projet de réorganisation du centre de village de Collombey et étudier le centre des autres villages (Collombey-le-Grand : déjà réalisé)
✓	Terminer la mise à jour des places de jeu
Mobilité	
✓	Assurer la mobilité individuelle et en commun
✗	Améliorer le réseau de mobilité douce dans et entre nos villages
✓	Poursuivre la réalisation des dessertes intercommunales dans le respect du concept d'agglomération
Energie, environnement	
✓	Mettre en vigueur le règlement sur les déchets
✓	Régler les questions de compétences communales avec la Raffinerie
✓	Effectuer un contrôle de la zone industrielle Reutet-Bovéry du point de vue environnemental et organisationnel

✓	Raccorder les bâtiments communaux prévus au chauffage à distance
✓	Promouvoir les économies d'énergie chez les citoyens
<b>Formation</b>	
✓	Terminer la construction et assurer la mise en service de la nouvelle école de Muraz
✓	Réaliser la rénovation et l'extension du centre scolaire des Perraires
<b>Economie</b>	
✗	Mettre en place un concept de contact avec tous les acteurs concernés et élaborer un concept de soutien aux entreprises
✓	Valoriser l'utilisation du coteau forestier (potentiel touristique)
✓	Etudier avec les agriculteurs des projets environnementaux d'intérêt général (OQE et autres)
<b>Sécurité</b>	
✓	Terminer la mise en place du concept zone 30 km/h et de la gestion des parkings
✓	Assurer la mise en œuvre de la convention avec la police de Monthey et préparer le renouvellement de la convention
✓	Restructurer l'EMcC et assurer sa disponibilité
✓	Accentuer la sécurité des piétons notamment sur les secteurs hors des zones à bâtir
<b>Vie sociale, intégration</b>	
✓	Terminer la construction de l'EMS à Muraz
✓	Maintenir l'appui aux sociétés locales
✓	Etudier le développement d'un lieu culturel
✓	Maintenir les cours de français pour étrangers et développer les cours d'intégration
<b>Information</b>	
✓	Accroître les contacts avec la presse
✓	Assurer une présence de la commune sur les réseaux sociaux (annonces officielles, infos générales, ...)
✓	Etudier une possibilité de développer une application de la commune
✓	Développer l'article Wikipedia sur Collombey-Muraz
<b>Chablais aggro et collaborations intercommunales</b>	
✓	Poursuivre et intensifier les contacts avec les autres communes



## HORAIRES

### Bus urbain Collombey-Muraz Correspondances Transports publics

Depuis 2016, les horaires du Bus urbain de Collombey-Muraz ont été adaptés afin de permettre une meilleure correspondance avec les autres transports en commun desservant la commune, tels que les TPC (AOMC) et RegionAlps (ligne du Tonkin).

Ceci a entraîné les modifications suivantes :

- correspondance horaire pour la liaison des bus urbains Collombey-Muraz et Monthey, à l'arrêt de la zone commerciale (Centre commercial)

- correspondance horaire avec l'AOMC arrivant d'Aigle et du Bus urbain, direction Muraz (arrêt Vergers)

- correspondance horaire entre la ligne du Tonkin (arrêt CFF Collombey) et le Bus urbain (arrêt Vergers), direction Muraz

- correspondance semi-horaire en direction de Monthey, entre le Bus urbain et l'AOMC (arrêt Corbier)

Retrouvez les horaires du bus urbain sur le site [www.tpc.ch](http://www.tpc.ch) ou sur votre site internet communal [www.collombey-muraz.ch](http://www.collombey-muraz.ch)

En conclusion, le Conseil municipal qui s'était engagé in corpore à atteindre ses objectifs pour le bien de la population est très satisfait du travail réalisé. La Municipalité remercie toutes celles et tous ceux qui, en leurs titres et fonctions, ont permis le succès de cette législature.

# CE N'EST PAS FINI!

## LA BIBLIOTHEQUE FETE SES 25 ANS

Comme annoncé dans le précédent numéro, la bibliothèque communale et scolaire fête ses 25 ans. Depuis le début de l'année, nous avons organisé de nombreuses animations et effectué un rajeunissement magistral de notre entrée!



**P**our continuer les célébrations, nous vous préparons d'autres activités destinées aussi bien aux tous petits qu'aux plus âgés.

Un aperçu de ce qui vous attend spécialement pour cette occasion dès la rentrée:

- Vacances d'été: l'exposition «Sans écriture, pas de livre; pas de livre, pas de bibliothèque» créée par les bibliothèques de Martigny-Combe et de Bagnes;

- 10 novembre: une rencontre «Né pour lire» comprenant l'atelier «Signons ensemble» - sur inscription;

- 11 novembre: la nuit du conte sur le thème «Ultrasécret» qui sera donc ultra confidentiel! Alors surprise!

- 21 novembre au 27 janvier 2017: dans le cadre de la Semaine de la lecture, les élèves des écoles de Collombey-Muraz réaliseront une exposition qui sera présentée à la bibliothèque. Elle sera accessible à tout public lors de nos ouvertures hebdomadaires.

Le sujet choisi aura pour titre «Un océan, un archipel, le Japon au fil de 水 (l'eau)».

- Fin novembre (à confirmer): atelier de création florale japonais;

- Décembre: des paquets-surprises à emporter.

En dehors de ces manifestations, les séances de «Né pour lire» reprendront mensuellement après les vacances d'été.



Nous vous invitons à parcourir régulièrement notre page Facebook ou notre page sur le site Internet de la commune pour suivre les actualités et connaître les détails sur les activités précitées.



[www.collombey-muraz.ch/commune/bibliotheque-239](http://www.collombey-muraz.ch/commune/bibliotheque-239)



[www.facebook.com/bibliocolombeymuraz](https://www.facebook.com/bibliocolombeymuraz)

## Les choix de Francine

**Hôzuki**

Aki Shimazaki  
Edition Actes-Sud

Hôzuki nous raconte l'histoire d'un enfant et de sa mère. L'amour qu'ils ont l'un pour l'autre est fragile et lumineux comme le sont les physalis. De sa plume simple et légère, l'auteur aborde des sujets graves avec finesse et intelligence. Un roman sobre et puissant à la fois.

**L'art de la marche**

Olivier Bleys  
Edition Albin Michel

Dans ce récit, Olivier Bleys décrit les joies, les fatigues, la solitude, les rencontres, les menus tracas et les plaisirs de cette aventure. À une époque où tout va trop vite, il raconte son tour du monde particulier, sans aucun moyen de transport autre que ses deux jambes.

**Jamais sans ma barbe**

Carles Suñé et Alfonso Casas  
Edition Marabout

Hirsute, de trois jours, savamment peignée, huilée et cirée, il existe plusieurs sortes de barbes. Qu'elle soit barbichette ou bien fournie vous trouverez dans ce manuel des conseils pratiques, messieurs, pour entretenir votre pilosité, pour la rendre douce et parfumée. Ce manuel est avant tout joyeux et humoristique !

# LES BIBLIOTHECAIRES PARTAGENT LEURS COUPS DE COEUR...

## Les choix de Pascale

**Trois jours et une vie**

Pierre Lemaître  
Edition Albin Michel

Ce pourrait être un roman policier, il en a tous les ingrédients: un enfant disparu, un coupable, une enquête. Mais après 50 pages déjà toute l'affaire est dévoilée et c'est davantage avec l'œil et le ressenti du jeune Antoine, le coupable, que nous suivrons l'évolution des recherches.

**La brigade du rail**

Marniquet, Jolivet, Scmazzon  
Edition Zéphir

Une BD policière, ambiance années 50 et univers « à la Simenon », dont l'intrigue, bien ficelée, se passe dans le monde du rail. A l'heure actuelle, la série comporte 4 volumes.

**Vous n'aurez pas ma haine**

Antoine Leiris  
Edition Fayard

« Vous n'aurez pas ma haine » est le titre d'une lettre pleine de douceur et d'espoir publiée sur les réseaux sociaux au lendemain des attentats de novembre 2015 à Paris. Antoine Leiris, son auteur, venait d'y perdre sa femme et se retrouvait seul avec son petit garçon.

## Les choix de Samantha

**Les pandas au bain**

Tupera Tupera  
Edition Albin Michel

Ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi les pandas avaient cette apparence ? Et vos enfants, ne vous ont-ils jamais posé la question ? La réponse – top secrète – est révélée dans cet album.

**Les petites filles**

Julie Ewa  
Edition Albin Michel

L'intrigue se situe dans la campagne et suit le destin sombre des jeunes enfants en Chine. Lina, jeune française, accepte d'enquêter sur l'histoire d'une fillette disparue, pour le compte d'une ONG.

# LE SENTIER FORESTIER DU BOCHET

## PARCOURS DIDACTIQUE



Le sentier forestier du Bochet, réalisé en 1995 pour présenter les essences forestières de la région a été entièrement restauré en 2016

Le sentier forestier du Bochet, réalisé en 1995 pour présenter les essences forestières de la région a été entièrement restauré en 2016 par la commune de Collombey-Muraz, avec le soutien de la bourgeoisie et du fonds Ecovièze. Il comprend un parcours principal ainsi que trois boucles aventures et offre une oasis de détente au cœur du Chablais. Le parcours principal propose une information didactique en six panneaux d'informations sur l'histoire du site et la forêt en général. Les boucles aventures permettent de découvrir les essences qui constituent la forêt du Bochet, un vestige de la forêt alluviale qui couvrait une grande part de la plaine du Rhône jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Une brochure a été conçue pour vous guider en vous proposant diverses activités et jeux accessibles à toute la famille. Cette brochure est téléchargeable en ligne ([www.collombey-muraz.ch](http://www.collombey-muraz.ch)) et à disposition auprès du bureau communal de Collombey-Muraz.

### Un sentier adapté à la mobilité réduite

Le parcours principal a été entièrement adapté à la mobilité réduite, selon les normes «Chemin sans obstacle» du Suisse Mobile. Il est large de 1m20, avec des évitements réguliers de 1m50. La pente n'excède pas 6% et ne présente pas de dévers. Le revêtement naturel stabilisé permet le roulement. Des WC adaptés et dotés d'une ouverture par système Eurokey sont accessibles à l'arrière du couvert du Bochet. Les trois petites boucles «aventure» ne sont toutefois pas adaptées à la mobilité réduite.

### L'arboretum

Le sentier forestier est séparé du couvert du Bochet par un arboretum. Chaque espèce est signalée par une plaquette. Vous trouverez, vers le parking de l'entrée, les principales es-

sences forestières de la forêt de plaine et quelques essences montagneuses des forêts surplombant Collombey-Muraz. A proximité du couvert, divers arbustes indigènes ont été plantés afin de présenter aux visiteurs les essences à privilégier pour établir une haie sur leur propriété.

### Accessibilité

On accède à la forêt du Bochet en transports publics soit en train (arrêt AOMC Pont du Rhône) soit avec le car postal (arrêt Pré-Géroux). Pour les voitures, un parking est réservé pour la mobilité réduite.

N'hésitez plus et partez à la découverte de ce magnifique sentier forestier restauré.

*Bonne visite!*



Sur demande, le triage forestier du Haut-Lac organise des visites de la forêt du Bochet pour les classes.

#### **Triage Forestier du Haut-Lac**

Les Ronziers  
Case postale 93  
1893 Muraz  
Téléphone: 024/471'95'21  
E-mail: [info@foretsduhautlac.ch](mailto:info@foretsduhautlac.ch)



## 3<sup>ÈME</sup> MARCHÉ « ARTS DU TERROIR »

**SAMEDI 5 NOVEMBRE 2016**  
**DE 09.00 HEURES À 19.00 HEURES**  
**SUR LA PLACE DE L'ETOILE À COLLOMBEY**

- Réunion de la population
- Commerces et établissements publics
- Artisans de tous bords de la commune et des environs

Un marché qui se veut être une promotion des talents, des artistes et spécialités gastronomiques qui existent dans notre région et alentours.

Chacun, chacune peut y venir présenter SA spécialité de savoir-faire et /ou culinaire et profiter de ce rassemblement populaire pour se faire connaître et partager un moment agréable avec les visiteurs.

Nous vous encourageons et vous invitons chaleureusement à venir présenter vos talents et /ou produits et participer une nouvelle fois à ce magnifique événement villageois.



Directives et informations :  
[www.collombey-muraz.ch/terroir](http://www.collombey-muraz.ch/terroir)



# LES ARTIFICIERS SOUS LES FEUX DE LA RAMPE

“

Toute la préparation nécessite une journée de travail de 9 heures à 4 personnes.

”



Chaque année, à l’occasion de la fête nationale, une multitude de mains s’activent pour offrir à tous les habitants de la commune une belle fête. Nous avons saisi l’occasion de poser quelques questions aux personnes qui s’emploient à régaler nos yeux, les artificiers Marco Vergas et Pascal Croset.

## Quelle formation est nécessaire pour être artificier ?

**P.C:** Pour des feux comme ceux de la commune il faut être en possession d’un permis d’artificier, cette formation dure 5 jours. Mais avant de pouvoir se présenter à la formation il faut avoir participé au lancement de 10 grands feux.

## Quelle préparation nécessite cette journée ?

**M.V:** La préparation du tir implique tout un travail de montage. Il faut monter les rampes de lancements, charger toutes les rampes avec les explosifs choisis et câbler électriquement tout l’ensemble. Toute cette préparation nécessite une journée de travail de 9 heures à 4 personnes.

## Comment est organisé le lancement des feux ?

**P.C:** Il s’effectue de manière électrique, selon un plan précis établi en collaboration avec le fournisseur des feux et le municipal responsable de ce dicastère.

## Comment est fait le choix du matériel ?

**M.V:** Des propositions nous sont faites par le fournisseur en fonction du budget. Nous portons une attention particulière à ces propositions de manière à offrir un spectacle optimal pour les spectateurs. La société Hamberger, notre fournisseur, est basée en Suisse et cela nous permet d’avoir des contacts rapides.

## Comment est organisée la sécurité de la soirée ?

**P.C:** Un périmètre d’environ 200 mètres est bouclé, en collaboration avec les sapeurs-pompiers de la Commune, durant le tir. Dès 18h00, une dizaine de pompiers assurent la sécurité de l’entier de la manifestation. Je dois, d’ailleurs noter, que nos collègues pompiers

nous aident à tout ranger à la fin de la manifestation. Dès la première rampe chargée le pas de tir est en permanence sous surveillance

**M.V:** Durant la formation, une règle de sécurité importante nous est enseignée, nous ne devons pas nous approcher des rampes, après la fin du feu d’artifice, avant un délai d’au moins 15 minutes, ceci afin d’être sûr qu’un éventuel raté ne parte pas. Ensuite nous contrôlons que chaque rampe est bien vide.

**P.C et M.V:** Tant que tout n’est pas vérifié, seuls les artificiers ont le droit d’accéder au pas de tir pour le sécuriser. Nous tenons également à remercier nos collègues des travaux publics qui nous mettent à disposition tout le matériel nécessaire au montage mécanique du pas de tir.



# VOYAGEURS DANS LE CHABLAIS, 1750-1850

Le musée historique du Chablais présente l'exposition « Voyageurs dans le Chablais, 1750-1850 » au château de la Porte-du-Scex.

L'exposition évoque une période où les images n'envahissaient pas encore le quotidien; une époque où les gens voyageaient à pied, à cheval ou en diligence. A la suite de Albert de Haller et de Jean-Jacques Rousseau, l'élite aristocratique, puis les bourgeois fortunés, découvrirent la Suisse comme but de voyage culturel à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Ils viennent contempler les beautés de la nature qui leur procurent des émotions fortes: campagnes idylliques, cimes effrayantes, cascades vertigineuses...

Bien que le Chablais soit en marge des principaux itinéraires culturels de Suisse, les voyageurs y font étape. Des artistes y viennent pour produire des estampes paysagères.

A travers une riche documentation iconographique et plusieurs objets et documents d'archives découvrez le point de vue et les endroits qui attiraient les voyageurs d'antan.

L'exposition a été conçue par Béatrice Blandin, en collaboration avec plusieurs musées, universités, institutions et bibliothèques, qui ont fournis des estampes, des récits de voyage illustrés ainsi que des ressources textuelles.

L'exposition commence dans la cage d'escalier avec deux grands visuels invitant au voyage à travers le temps. Elle se poursuit dans les deux salles du premier étage où l'on découvre les modes de voyage entre 1750 et 1850 ainsi qu'une dizaine de sites chablaisiens fréquentés par les voyageurs au travers d'estampes paysagères originales et reproduites à partir d'anciens livres de voyage.

Découvrez quelle était, selon Albert de Haller, la plus grande curiosité de Suisse. Mais aussi comment on préparait un voyage autrefois. Le Rhône et les montagnes avec le glacier suscitaient des sentiments contrastés, savez-vous lesquels et pour quelles raisons?

Au deuxième étage, la visite se termine par la projection de deux récits-animation réalisés par Claude Reichler et Viativalpes Production:

*Jamais pays de plaine. Des chemins dans la montagne* font emprunter les chemins d'autrefois et découvrir la sensibilité des voyageurs d'antan.

*Qui regarde le paysage? Les jouissances du regard dans la culture des Lumières* explique pourquoi la vue est tant valorisée dans les paysages alpins et quels sont les dispositifs inventés par le tourisme pour satisfaire le plaisir de voir.

M. G. Lory, J. J. Falkeisen, Aigle, dans: J.-B.-B. Sauvan, Le Rhône. Description historique et pittoresque de son cours depuis sa source jusqu'à la mer, 1829. Viatimages, Médiathèque Valais-Sion, RH 369



## PRATIQUE

Au château de la Porte-du-Scex à Vouvry

Jusqu'au 29 novembre 2016

Du mercredi au dimanche de 14h à 17h30 ou sur réservation



[www.musee-chablais.ch](http://www.musee-chablais.ch)

# RETROSPECTIVE 2016

REDECOUVREZ LES MOMENTS CLES DE L'ANNEE

19  
juin

Le 19 juin 2016 à La Charmaie, Madame Lucie Ramseyer a fêté ses 100 printemps en compagnie des autorités et de sa famille



10  
juin

Ecole de solfège: Elie Fumeaux et Frank Sigrand, deux professeurs de solfège heureux d'inculquer les bases musicales



Le Portugal à l'honneur lors de la Fête à Muraz

14  
mai

19  
février

Le 19 février 2016, les Autorités communales ont fêté 5 nonagénaires : Mesdames Germaine Fracheboud †, Jeanne Graber, Andrée Roulin (excusée), Lucienne Carraux (excusée) et Monsieur Théodule Chervaz.



En fin d'année scolaire les élèves confirment l'intérogénérationnel entre l'école et l'EMS La Charmaie

juin



# NOTRE COMMUNE DANS VOTRE OBJECTIF

L'AOMC passant devant  
la Maison de Commune

Par Maxime Schmid



Faites nous parvenir une proposition de photo pour une prochaine édition à [commune@collombey-muraz.ch](mailto:commune@collombey-muraz.ch)

La Commune de Collombey-Muraz espère que vous avez eu du plaisir à parcourir votre revue communale sous sa nouvelle forme.

Le rythme de publication change dès à présent. Conservant une parution bimensuelle, c'est désormais en février et en août que vous pourrez la consulter.

Autre nouveauté, le Conseil municipal a également décidé de faire de la dernière page de la revue un espace à votre disposition. Ainsi, cette dernière page sera destinée à la publication d'une photo réalisée par un citoyen de la Commune. N'hésitez donc plus! Transmettez sans attendre à l'adresse [commune@collombey-muraz.ch](mailto:commune@collombey-muraz.ch) (avec vos coordonnées), une photo que vous trouvez sympathique, esthétique, historique ou magnifique et que vous ou de l'un de vos proches avez réalisée. Avec un peu de chance, elle embellira la dernière page de la prochaine revue de février 2017.

Nous débutons cette série par une photo réalisée par M. Maxime Schmid. Ce jeune photographe, domicilié depuis toujours à Collombey, a réalisé avec talent, dans le cadre d'un mandat donné par le Conseil municipal, une série de photographies de la Commune, dont une partie sert à illustrer le nouveau site internet communal.

La photo immortalise de manière particulièrement esthétique l'AOMC passant devant la Maison de Commune par un après-midi radieux. De banal, cette prise de vue pourrait rapidement devenir historique puisque la ligne devrait être déplacée dans les années à venir.

**A bientôt!**

